

	Longueur de coque (2) en mètres	Largeur maximale (3) en mètres	FORFAIT ANNUEL	FORFAIT LONGUE DUREE (6 mois)	HAUTE SAISON (juillet, août)			BASSE SAISON (avril, mai, juin, septembre)			HORS SAISON (octobre à mars inclus)		
					Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
					A	0 à 5,00 m	2,30 m	1 040,00 €	728,00 €	15,60 €	83,00 €	291,00 €	13,50 €
B	5,01 à 5,50 m	2,40 m	1 270,00 €	889,00 €	19,00 €	102,00 €	356,00 €	16,50 €	83,00 €	305,00 €	9,50 €	48,00 €	178,00 €
C	5,51 à 6,00 m	2,50 m	1 348,00 €	944,00 €	20,20 €	108,00 €	378,00 €	17,50 €	88,00 €	324,00 €	10,10 €	51,00 €	189,00 €
D	6,01 à 6,50 m	2,60 m	1 459,00 €	1 021,00 €	21,90 €	117,00 €	408,00 €	19,00 €	95,00 €	350,00 €	10,90 €	55,00 €	204,00 €
E	6,51 à 7,00 m	2,70 m	1 635,00 €	1 138,00 €	24,50 €	131,00 €	458,00 €	21,30 €	106,00 €	393,00 €	12,30 €	61,00 €	229,00 €
F	7,01 à 7,50 m	2,80 m	1 762,00 €	1 227,00 €	26,40 €	141,00 €	493,00 €	22,90 €	115,00 €	423,00 €	13,20 €	66,00 €	247,00 €
G	7,51 à 8,00 m	2,95 m	1 913,00 €		28,70 €	153,00 €	536,00 €	24,90 €	124,00 €	459,00 €	14,30 €	72,00 €	268,00 €
H	8,01 à 8,50 m	3,10 m	2 054,00 €		30,80 €	164,00 €	575,00 €	26,70 €	134,00 €	493,00 €	15,40 €	77,00 €	288,00 €
I	8,51 à 9,00 m	3,25 m	2 145,00 €		32,20 €	172,00 €	601,00 €	27,90 €	139,00 €	515,00 €	16,10 €	80,00 €	300,00 €
J	9,01 à 9,50 m	3,40 m	2 256,00 €		33,80 €	181,00 €	632,00 €	29,30 €	147,00 €	542,00 €	16,90 €	85,00 €	316,00 €
K	9,51 à 10,00 m	3,55 m	2 443,00 €		36,60 €	195,00 €	684,00 €	31,80 €	159,00 €	586,00 €	18,30 €	92,00 €	342,00 €
L	10,01 à 10,50 m	3,70 m	2 595,00 €		38,90 €	208,00 €	726,00 €	33,70 €	169,00 €	623,00 €	19,50 €	97,00 €	363,00 €
M	10,51 à 11,00 m	3,85 m	2 731,00 €		41,00 €	218,00 €	765,00 €	35,50 €	178,00 €	655,00 €	20,50 €	102,00 €	382,00 €
N	11,01 à 11,50 m	4,00 m	3 034,00 €		45,50 €	243,00 €	849,00 €	39,40 €	197,00 €	728,00 €	22,80 €	114,00 €	425,00 €
O	11,51 à 12,00 m	4,20 m	3 190,00 €		47,90 €	255,00 €	893,00 €	41,50 €	207,00 €	766,00 €	23,90 €	120,00 €	447,00 €
P	12,01 à 13,00 m	4,50 m	3 342,00 €		50,10 €	267,00 €	936,00 €	43,40 €	217,00 €	802,00 €	25,10 €	125,00 €	468,00 €
Q	13,01 à 15,00 m	5,10 m	3 952,00 €		59,30 €	316,00 €	1 107,00 €	51,40 €	257,00 €	949,00 €	29,60 €	148,00 €	553,00 €
S	15,01 à 17,00 m	5,60 m	4 877,00 €		73,20 €	390,00 €	1 366,00 €	63,40 €	317,00 €	1 170,00 €	36,60 €	183,00 €	683,00 €
U	17,01 à 19,00 m	6,00 m	5 937,00 €		89,10 €	475,00 €	1 662,00 €	77,20 €	386,00 €	1 425,00 €	44,50 €	223,00 €	831,00 €
W	19,01 à 21,00 m	6,20 m	7 124,00 €		106,90 €	570,00 €	1 995,00 €	92,60 €	463,00 €	1 710,00 €	53,40 €	267,00 €	997,00 €
Y	21,01 à 23,00 m	6,40 m	8 417,00 €		126,30 €	673,00 €	2 357,00 €	109,40 €	547,00 €	2 020,00 €	63,10 €	316,00 €	1 178,00 €
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE ⁽⁴⁾			32,00 €	32,00 €	1,20 €	8,40 €	32,00 €	1,20 €	8,40 €	32,00 €	1,20 €	8,40 €	32,00 €

(1) Le règlement est exigible en une fois en début de contrat. Une remise de 2 % sera accordée en cas de paiement comptant de la redevance annuelle avant le 31 janvier. Pour tout nouveau contrat, la réservation sera effective après paiement complet de la redevance correspondant à la durée du contrat. Le règlement de la facture est payable à réception de celle-ci. En cas de non paiement, sous 1 mois, une relance sera effectuée. La facture sera alors majorée des pénalités fixées à 2 % de la somme due par mois de retard, plafonnées à 10 %. A partir de la deuxième année, et à titre dérogatoire, le règlement des redevances est autorisé par prélèvement automatique mensuellement (appel par 1/12ème) ou trimestriellement. En cas de rejet de prélèvement, la facture sera majorée des frais de dossier fixés à 10 % du montant dû.

La TVA en vigueur est de 20% et est susceptible d'évoluer.

Le tarif de base est le tarif à la journée. L'occupation dite à l'année doit suivre l'année calendaire du 1er janvier au 31 décembre et correspond au forfait annuel.

Pour les bateaux arrivant en cours d'année et souscrivant un forfait annuel, il sera appliqué un prorata temporis mensuel. Cette mesure ne s'applique qu'aux bateaux souscrivant une réservation pour l'année suivante.

Pour les bateaux partant en cours d'année un préavis d'un mois est obligatoire, le prorata temporis mensuel sera appliqué sous réserve que le bateau soit resté au minimum un an au port.

Ces tarifs comprennent la fourniture d'eau et d'électricité pour l'usage exclusif du bord pour une utilisation de 120 jours. Au-delà, des forfaits supplémentaires de 30 ou 246 jours peuvent être commandés et seront facturés selon les tarifs en vigueur pour les emplacements bénéficiant de bornes smartisées. Pour les autres emplacements, un supplément annuel « vie à bord » sera facturé en cas de déclaration ou de constatation par les services de la capitainerie de vie à bord du bateau.

Les contrats annuels doivent être renouvelés tous les ans. La Capitainerie se réserve la possibilité d'affecter une nouvelle place, notamment, si le bateau n'occupe pas une place adaptée à sa taille.

(2) Les longueurs (de coque ou hors tout) sont définies par la norme ISO 8666.

Les catamarans et trimarans sont tarifés à la catégorie correspondant à la longueur de coque la plus longue, le tarif étant majoré par application d'un coefficient 1,50 sur l'ensemble des prestations d'emplacement et de grutage.

(3) En cas de dépassement de la largeur maximum, le tarif appliqué est celui de la catégorie correspondant à la largeur réelle du bateau.

(4) Une contribution environnementale est due pour tout bateau séjournant en zone portuaire, au port à flot comme au port à sec, sur la zone technique, ou dans un chantier. Pour tout bateau venant procéder à une opération de carénage, de préparation, de réparation ou de manutention, le montant annuel sera dû. Elle est directement perçue par la capitainerie lors des opérations de grutage. Pour les bateaux stockés sur les chantiers ou le port à sec, elle est collectée directement par les chantiers ou le port à sec. Pour une location d'anneau au mois, le montant est plafonné à la taxe environnementale du 1er mois sous réserve que la location soit sur des mois contigus.

BASSIN C PREMIUM ⁽¹⁾

	Longueur Maximale (2) en mètres	Largeur maximale (3) en mètres	FORFAIT ANNUEL	HAUTE SAISON (juillet, août)			BASSE SAISON (avril, mai, juin, septembre)			HORS SAISON (octobre à mars inclus)		
				Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
				L	10,01 à 10,50 m	3,70 m	3 113,00 €	38,90 €	208,00 €	726,00 €	33,70 €	169,00 €
M	10,51 à 11,00 m	3,85 m	3 277,00 €	41,00 €	218,00 €	765,00 €	35,50 €	178,00 €	655,00 €	20,50 €	102,00 €	382,00 €
N	11,01 à 11,50 m	4,00 m	3 640,00 €	45,50 €	243,00 €	849,00 €	39,40 €	197,00 €	728,00 €	22,80 €	114,00 €	425,00 €
O	11,51 à 12,00 m	4,20 m	3 828,00 €	47,90 €	255,00 €	893,00 €	41,50 €	207,00 €	766,00 €	23,90 €	120,00 €	447,00 €
P	12,01 à 13,00 m	4,50 m	4 101,00 €	50,10 €	267,00 €	936,00 €	43,40 €	217,00 €	802,00 €	25,10 €	125,00 €	468,00 €
Q	13,01 à 14,00 m	4,80 m	4 560,00 €	59,30 €	316,00 €	1 107,00 €	51,40 €	257,00 €	949,00 €	29,60 €	148,00 €	553,00 €
R	14,01 à 15,00 m	5,10 m	4 926,00 €	59,30 €	316,00 €	1 107,00 €	51,40 €	257,00 €	949,00 €	29,60 €	148,00 €	553,00 €
S	15,01 à 16,00 m	5,35 m	5 575,00 €	73,20 €	390,00 €	1 366,00 €	63,40 €	317,00 €	1 170,00 €	36,60 €	183,00 €	683,00 €
T	16,01 à 17,00 m	5,60 m	6 130,00 €	73,20 €	390,00 €	1 366,00 €	63,40 €	317,00 €	1 170,00 €	36,60 €	183,00 €	683,00 €
U	17,01 à 18,00 m	5,80 m	6 807,00 €	89,10 €	475,00 €	1 662,00 €	77,20 €	386,00 €	1 425,00 €	44,50 €	223,00 €	831,00 €
V	18,01 à 19,00 m	6,00 m	7 443,00 €	89,10 €	475,00 €	1 662,00 €	77,20 €	386,00 €	1 425,00 €	44,50 €	223,00 €	831,00 €
W	19,01 à 20,00 m	6,10 m	8 193,00 €	106,90 €	570,00 €	1 995,00 €	92,60 €	463,00 €	1 710,00 €	53,40 €	267,00 €	997,00 €
X	20,01 à 21,00 m	6,20 m	8 905,00 €	106,90 €	570,00 €	1 995,00 €	92,60 €	463,00 €	1 710,00 €	53,40 €	267,00 €	997,00 €
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE ⁽⁴⁾			32,00 €	1,20 €	8,40 €	32,00 €	1,20 €	8,40 €	32,00 €	1,20 €	8,40 €	32,00 €

TARIFS DIVERS

DIVERS / SERVICES						
Intervention équipe portuaire (Remorquage ; Pompage ; Antipollution ...)			Tarif horaire (toute heure entamée est due)		101,00 €	
Nettoyage terre-plein après travaux de carénage			38,00 €			
Remplacement d'amarre usagée	Diamètre 12	66,00 €	Diamètre 16	93,00 €	Diamètre 18	108,00 €
Supplément pour vie à bord (/ an)	687,00 €	Pack Energie ⁽⁸⁾	246 jours	687,00 €	30 jours	115,00 €

PARKING BATEAU	
Sur terre plein (fourrière)	tarif mensuel haute saison du poste à l'eau correspondant à la longueur du bateau
Sur zone technique	19,12 € par mètre linéaire, par mois

LOCATION DE GARAGE ; BOX ; PLACARDS						
Location de garage / mois	Simple	144,00 €	Location de box / mois	Simple	72,00 €	
	Double	287,00 €		Double	154,00 €	
Placard armement (Montant forfaitaire annuel)			1 m ³ :	85,00 €	2 m ³ :	126,00 €
			3 m ³ :	170,00 €		

BADGE DE CONTRÔLE D'ACCES (SANITAIRE & PARKING)						
Abonnés annuel	2 badges	Gratuits		Escale	Caution ou papiers du bateau	
	3 ^{ème} et plus	41,00 €		Location mensuelle (sous conditions)		41,00 €

REMISES OU PENALITES	
Paiement comptant (avant le 31 janvier)	Remise de 2 % du montant de la redevance annuelle
Retard de paiement annuel	Pénalité de 2% de la somme due par mois de retard (plafonnées à 10%)
Retard de paiement mensuel ou trimestriel	Pénalité de 10% de la somme due

TARIFICATIONS PARTICULIERES	
Bassin E	Remise de 20% sur tarifs passage ou annuel
Corps mort dans chenal	Remise de 30% sur tarifs passage
Zone Naturiste	Remise de 30% sur tarifs passage ou annuel
Zone Hawaï	Remise de 40% sur tarifs passage ou annuel
Bateaux d'Interêt Patrimonial (B.I.P.)	Remise de 70% sur tarifs annuel selon conditions (7)

TARIFS MANUTENTIONS

La location du portique 6t, 12t, ou 50 t ou de l'élévateur à fourche est effectuée après règlement et signature du bon de manutention.
Cette dernière se déroule selon les instructions de manutention et de calage du demandeur et sous l'entière responsabilité du signataire.

Portique utilisé	Forfait temps :	le 1/4 h supplémentaire (tout 1/4h entamé est dû)
6 t	30 mn	29,00 €
12 t	60 mn	42,00 €
50 t	60 mn	56,00 €

Location échafaudage :	10,00 € par jour	Location ber :	10,00 € par jour dès le 1er jour
------------------------	------------------	----------------	----------------------------------

MISE A L'EAU / A TERRE - CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Longueur en mètre ⁽²⁾	TARIF PAR OPERATION :	TARIF PARKING ZONE TECHNIQUE : Toute période de 24h entamée est due
Haute saison : de Mars à Août		
0 à 6,50 m	67,00 €	- Gratuit du 1 ^{er} au 4 ^{ème} jour pour les bateaux ayant un contrat annuel avec le port de Leucate. - Gratuit du 1 ^{er} au 2 ^{ème} jour pour les autres. - Gratuit du 1 ^{er} au 5 ^{ème} jour pour les bateaux ayant un contrat annuel avec le port de Leucate. - Gratuit du 1 ^{er} au 2 ^{ème} jour pour les autres.
6,51 à 8,00 m	105,00 €	
8,01 à 9,50 m	156,00 €	
9,51 à 11,00 m	199,00 €	
11,01 à 13,00 m	232,00 €	
13,01 à 15,00 m	269,00 €	
15,01 à 17,00 m	299,00 €	
17,01 à 19,00 m	323,00 €	
19,01 à 21,00 m	363,00 €	
> à 21,01 m	402,00 €	

Hors saisons

Janvier - Novembre	Réduction de 30 % sur tarif haute saison ⁽⁵⁾	Gratuit du 1 ^{er} au 10 ^{ème} jour.
Février - Octobre	Réduction de 20 % sur tarif haute saison ⁽⁵⁾	
Septembre	Réduction de 10 % sur tarif haute saison ⁽⁵⁾	
Décembre	Réduction de 40 % sur tarif haute saison ⁽⁵⁾	

Parking sur aire de carénage 27,00 € par jour au-delà de la période gratuite

Pas de manutention les dimanches et jours fériés ; mise à l'eau possible l'après midi sur rendez-vous.
Pas de manutention entre le 25 décembre et le 1er janvier (inclus)

Réduction de 50% sur une manutention pour les plaisanciers justifiant l'obtention d'un minimum de 150 milles sur le Pass' Découverte interports UVPO ⁽⁷⁾

GRUES - CHARIOT ELEVATEUR

Opération	Longueur de coque en mètre	Sans Transport	Plus value pour Transport de Matériel
Levage pièce ou moteur Matage ou dématage	< à 10,00 m	40 € la 1/2 h	40 € la 1/2 h
	> à 10,01 m	58 € la 1/2 h	58 € la 1/2 h

MANUTENTIONS DE BARGE OSTREICOLE OU NAVIRE DE PECHE DE LA PRUDHOMMIE DE LEUCATE

Régime exonéré de T.V.A.	33,20 € par opération	Régime soumis à T.V.A.	39,84 € par opération
--------------------------	-----------------------	------------------------	-----------------------

MISE SOUS SANGLES

50 % du prix d'une manutention normale ⁽⁶⁾	Au droit des darses ou sur place, sans déplacement ni calage, dans la limite du forfait temps ou limitée à 2 heures entre 12h et 14h - Carénage interdit
---	--

IMMOBILISATION DES ENGIN

Immobilisation au-delà des heures d'ouverture de la Capitainerie : + 50% du tarif usuel

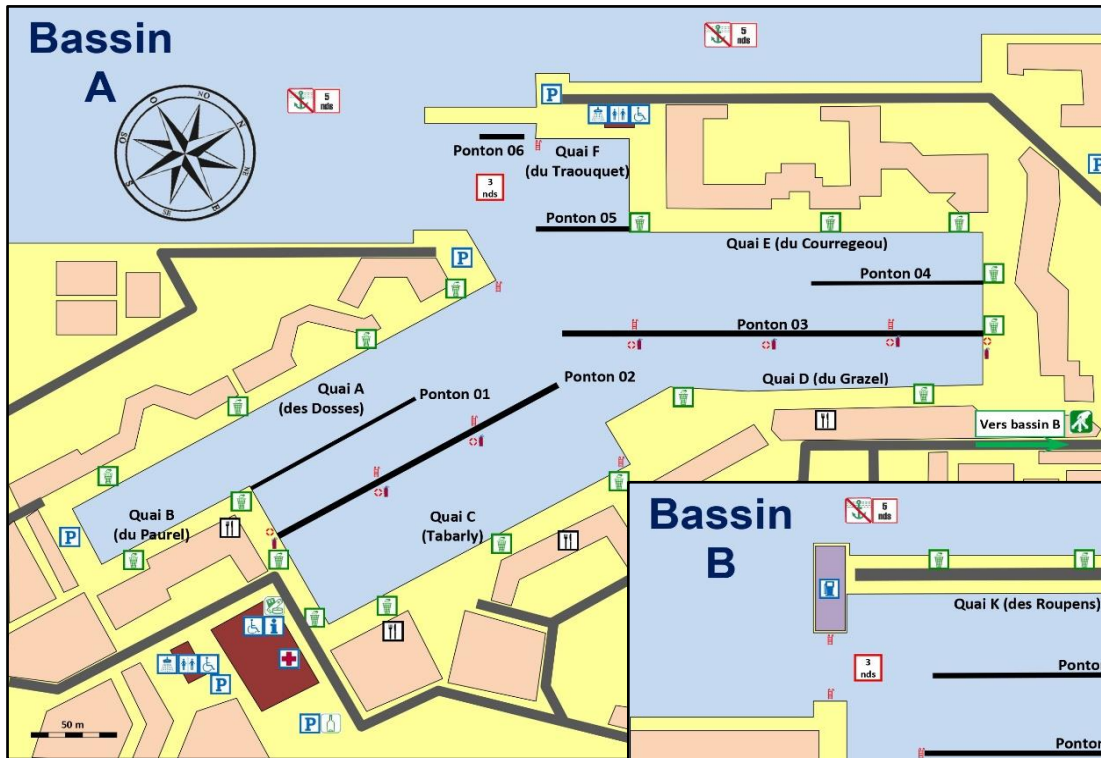
(5) arrondi à l'€uro le plus proche

(6) Arrondi à 0,5 € le plus proche

(7) Renseignements à la capitainerie

(8) Valable pour une seule année calendaire

Cartes du Port



PAVILLON BLEU

